

**TERMES DE RÉFÉRENCE**  
**AGENDA NATIONAL DE TRANSFORMATION DE L'ENSEIGNEMENT**  
**SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**  
**ANTESRI 2025-2050**

**Commission 6 : Economie de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation**

Il est attendu des Assises, une réflexion originale et innovante sur le financement endogène (public et privé) de l'écosystème ESRI ainsi que du service à la communauté. Cette problématique est à mettre en relation avec l'ambition d'un Sénégal hub pour l'ESRI continental et international.

Comment rationaliser et maîtriser les budgets notamment ceux des œuvres sociales ? Comment augmenter la part allouée à la pédagogie et à la recherche ? Quelles modalités de financement permettront de dédier au moins 1% du PIB à la recherche et à l'innovation dans un horizon de 5 ans afin de réussir le pari d'une recherche souveraine et moteur de l'ANT ? Comment réduire la dépendance vis-à-vis des financements internationaux alors que 79% du financement de la recherche actuelle proviennent de fonds compétitifs et des PTF<sup>1</sup> ? Une partie de la réponse réside sans doute dans l'augmentation significative de la part du privé national et africain dans le financement de la R&I (ce financement privé est aujourd'hui à 7% alors qu'il est de plus de 50% en Allemagne ou en Suède (PSNRI : 64)).

Ce sera aussi l'occasion d'évaluer les voyages d'études, les bourses de master et de thèse ainsi que tous les mécanismes de financement existants pour les rendre plus transparents et les lier à des conditions de publication scientifique et de service à la communauté (FIRST, PAPES, GPPRS).

---

<sup>1</sup> PSNRI, p 57 : 48% des structures financent leurs recherches à partir de fonds compétitifs et 31% sont financés par les PTF.